

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 03 juin 2025 à 20H30

Présents : LORCHEL Philippe, TATY Pascal, PONTILLE Michel, GIRARD Myriam, PONTET Pascal, MORET Fabien, PIVOT Delphine, SAUVAGEON-FILLON Amélie, CASIEZ-PIOLOT Julie,

Absents excusés : COUTURIER David, MARIETON Florent, FELIX Sophie, RECORBET Emilie, FELIX Bertrand, LECUYER Isabelle,

M. PONTET Pascal a été désigné secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 03.04.2025 :

Le CR est adopté.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

- Echange COMMUNE DE RONNO/MORETON René
- Demande de subvention La Boule de Ronno
- Demande de subventions diverses associations
- Demande de subvention amendes de police 2025
- Département du Rhône – avenant n°1 à la convention cadre relative à l'offre d'ingénierie publique aux commune et EPCI dans le cadre de l'Agence Technique Départementale
- Révision tarif garderie et/ou cantine
- Questions diverses

1) Acquisition et cession de parcelles entre la COMMUNE DE RONNO et M. MORETON René

M. le Maire rappelle qu'il convient de régulariser une situation ancienne concernant un chemin rural qui n'est plus affecté à l'usage du public depuis de longues années et qui traverse la propriété de M. MORETON René au lieu-dit La Petite Montagne.

Cette régularisation se fera par l'acquisition et la cession de parcelles à M. MORETON René comme suit :

Acquisition

*parcelle B 231	57 m ²
*parcelle B 399	13 m ²

Cession

*parcelle B 400	88 m ²
*parcelle D 899	78 m ²

Prix : 1€ pour tout prix

Frais de géomètre à la charge de la commune.

Frais de notaire liés à l'acquisition seront à la charge de la commune

Frais de notaire liés à la cession seront à la charge de M. MORETON

Adopté à l'unanimité

2) Demande de subvention La Boule de RONNO

M. le maire soumet au conseil municipal, une demande de l'association « La boule de Ronno » qui sollicite une subvention de la mairie pour l'aménagement du boulodrome d'Amplepuis que l'association utilise plusieurs fois au cours de l'année.

L'ensemble de ces aménagements portent le budget à 1 860€ qui seraient répartis entre plusieurs sociétés de boules et mairies.

Le conseil municipal vote une subvention de 150€ à l'association La Boule de RONNO.

Adopté à l'unanimité

3) Demande de subvention diverses associations

Le conseil municipal vote une subvention de fonctionnement aux associations suivantes :

12€ par enfant licencié

*VRC section BMX 6 x 12€=72€

*La Fraternelle 4 x 12€=48€

*Atelier danse création 11 x 12€= 132€

Adopté à l'unanimité

4) Demande de subvention amendes de police 2025

M. le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre des amendes de police 2025 auprès du Département du Rhône pour des travaux d'élargissement du chemin des Chavannes.

Le coût estimatif des travaux s'élève à 18 493€

Subvention demandée : 50% soit 9 246.50€

Adopté à l'unanimité

5) Département du Rhône – avenant n°1 à la convention relative à l'offre d'ingénierie publique aux communes et EPCI dans le cadre de l'Agence Technique Départementale

Le conseil municipal autorise M. le maire à signer l'avenant n°1 à la convention.

Adopté à l'unanimité

6) Révision du tarif de la garderie périscolaire

M. le Maire rappelle que l'encadrement du service périscolaire garderie est géré par le centre Intergônes de Cublize (AERES) mais que la révision du tarif de la garderie relève du conseil municipal.

La commission école s'est réunie ce mardi 03 juin 2025 pour proposer une révision du tarif de la garderie.

Mme GIRARD Myriam, adjointe aux affaires scolaires, informe que pour la prochaine rentrée scolaire une nouvelle organisation relative aux inscriptions à la garderie périscolaire sera mise en place, en effet, les parents devront inscrire leurs enfants sur leur espace famille <https://espacefamille.aiga.fr/9330> du 1^{er} au 25 de chaque mois pour le mois suivant avec paiement à l'avance.

Le paiement se fera par mois et non plus au trimestre.

L'accueil débutera à 7h30 à partir du 01.09.2025 et non plus à 7h20.

Pour l'encadrement du matin, une personne va être recrutée pour 1H/jour.

La proposition des nouveaux tarifs est la suivante :

GARDERIE PERISCOLAIRE RONNO au 01.09.2025

	PAR MOIS	COEFF <600€	COEFF 601 à 900€	COEFF sup à 900€
MATIN	1 à 4 présences (coût unitaire)	1,80€	2,40€	3,00€
	à partir de 5 présences (forfait)	6,50€	8,50€	9,50€
SOIR	1 à 4 présences (coût unitaire)	3,00€	3,60€	4,20€
	à partir de 5 présences (forfait)	11,50€	14,00€	16,50€
	Tarif hors horaire	5€ par mois par enfant pour tout 1/4 d'h entamé au-delà de 18h30		
Aucun accueil avant 7h30				

7) Questions diverses

*la journée Rhodanienne de la Résistance aura lieu dimanche 22 juin à 10h15 au Col du Pilon

* remerciements de Calypso services pour la subvention versée

*remerciements de Sylvain Grollier pour la prise en charge d'une partie des frais de transport dans le cadre d'un orchestre à l'école

*Travaux cure, reçu divers devis :

-Enedis : 7 503.31€ ; Suez : 3 658.00€ ; Orange : 2 372.40€

*M. le maire distribue à chaque conseiller présent une lettre du collectif Quicury de SARCEY qui a pour objet le PLUi de la COR et demande aux membres présents un 1^{er} sondage sur le PLUi envisagé par la COR, après discussion : POUR :0, CONTRE :5, PAS D'AVIS : 4.

M. le maire informe que la COR et l'ensemble des conseils municipaux de la COR devront se prononcer au mois de septembre sur ce sujet.

*Fête des classes : M. le maire informe que la fête des classes s'est relativement bien passée sans incidents graves.

A RONNO, le 07 juin 2025

Le Maire,

Philippe LORCHEL



Le secrétaire de séance,

PONTET Pascal

